

Ce soir, sur T.F. 1: «L'inspecteur mène l'enquête»

Karel Prokop ou le cinéma sous-marin

- C'est il y a cinq ans, au large de Marseille, que j'ai découvert le cinéma sous-marin, en faisant un reportage sur un stage-photos sous la mer », dit le réalisateur Karel Prokop, c'est alors que j'ai eu envie de réaliser des émissions de fiction ou des dramatiques sous l'eau, car en matière de documentaires tout a été déjà fait par Cousteau... J'ai donc écrit un scénario pour « L'inspecteur mène l'enquête ».

Ensuite, évidemment, il a fallu résoudre de nombreuses difficultés :

D'abord choisir les comédiens :

- Je leur donnais rendez-vous à la piscine de Charenton qui a une fosse de 15 mètres, en combinaison de plongée ! et j'ai dû me résoudre à l'évidence. Ils ne savaient pas plonger, j'ai donc fait mon choix, en raison de leurs aptitudes physiques... Mais pendant le tournage, seulement deux comédiens ont évolué avec aisance sous l'eau ! ».

Le temps de tournage est très réduit. Il faut pour recharger les caméras, les batteries, remettre de l'air dans les bouteilles, remonter sur le bateau, ce qui fait perdre du temps. De plus, la plongée fatigue l'organisme et le réalisateur doit faire face à deux métiers : celui de plongeur et celui de réalisateur.

On ne peut pas communiquer sous l'eau : si les comédiens font

une erreur, il faut interrompre le tournage.

Le tournage avait lieu sur une épave, au large de Porto-Vecchio, chaque déplacement soulevait de la vase, et il fallait ensuite attendre un long moment pour retrouver la clarté de l'eau.

- Un poulpe était le principal acteur et les pêcheurs avaient promis d'en fournir deux au

jour dit. Deux jours plus tard, ils les cherchaient encore. Enfin, ils en ont amené un. Six plongeurs sont restés autour de lui, dans l'eau, pour l'empêcher de s'échapper. Nous lui avons assuré qu'il aurait la liberté s'il tournait bien, et je crois qu'il a compris, avoue Karel Prokop, à la fin il était complètement apprivoisé ».

